

Commune de Neufchâteau

AVIS D'URBANISME

L'Administration communale vous fait savoir qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduite par M ET MME JENTGÈS-MATERNE, Côte des Gernaux, 30 à 6840 Neufchâteau, pour : construction d'un abri de jardin à NEUFCHATEAU sur la parcelle cadastrée *Division 3 Section F n° 647L (Côte des Gernaux)*.

Une enquête publique débute le 08.05.2017. pour les raisons reprises ci-après:

Dérogations :

- hauteur sous gouttière supérieure à 2,5 m. ;
- surface au sol supérieure à 10 m² ;
- matériau de parement différent du matériau de parement du bâtiment principal ;

Les réclamations ou remarques sont à adresser par écrit au collège communal avant le 22 mai 2017.

Le dossier peut être consulté à l'Hôtel de Ville - Service Urbanisme, aux jours et heures suivants :

- les jours ouvrables de 9 h 00 à 12 h 00
- sur rendez-vous (061/27.50.94): les après-midi et le 16 mai 2017 après 17 H.

A Neufchâteau, le 28 avril 2017

Salutations distinguées

Le Directeur Général,

J.Y. DUTHOIT

L'Echevin de l'Urbanisme,

F. HUBERTY

Le Bourgmestre,

D. FOURNY